

Evenementiel : organiser une manifestation touristique

CNFPT

Dates et durée de la formation

Durée : 2 jours

Date(s) :

11 décembre, 12 décembre

Public cible

Responsables offices de tourisme, chargé(e)s d'animation en Office de tourisme

Objectifs

Maîtriser le cadre réglementaire général et les responsabilités de l'OTSI dans l'organisation d'une manifestation touristique.

Intervenants

Mahoc

Contenu de la formation

Les grandes lignes de l'organisation d'un événement

L'échéancier de la préparation et du déroulement

Aspects spécifiques liés à la réglementation :

Formalités administratives et légales à accomplir

Les déclarations et autorisations préalables

Les domaines où la responsabilité est engagée, rôle des assurances

Droits de diffusion et de reproduction

Sécurité des biens et des personnes

Buvettes

Billetterie et comptabilité.

Synthèse et élaboration de fiches récapitulatives.

- **Nombre de personnes** : 12
- **Code action** : R5EVE